



Un gros chèque et des postes pour nos aînés

Le gouvernement a annoncé jeudi un coup de pouce de 400 millions d'euros en 2022 pour l'aide aux personnes âgées, dont plus de la moitié pour les interventions à domicile : un effort censé compenser l'abandon de la loi « Grand âge » que le secteur attendait avec impatience.

L'abandon de la réforme de la dépendance, ou loi « Grand âge » a été un coup dur pour le secteur, qui attendait du gouvernement une restructuration et des moyens supplémentaires. Pour compenser cet abandon, l'exécutif a finalement annoncé jeudi 400 millions d'euros en 2022 pour l'aide aux personnes âgées. Ces financements nouveaux, inscrits dans le projet de budget 2022 de la « Sécu », ont vocation à « monter progressivement en charge, pour atteindre environ 1,3 milliard d'euros en 2025 », a détaillé le Premier ministre, Jean Castex, en visite jeudi à Autun (Saône-et-Loire).

240 millions d'euros pour l'aide à domicile

Sur le total budgété pour 2022, au moins 240 millions d'euros seront fléchés vers les services d'aide à domicile, le maintien chez soi étant le « premier objectif » du gouvernement, a insisté Jean Castex. Le gouvernement va instaurer un « tarif plancher » de 22 euros par heure de prestation, partout en France, ce qui devrait remédier à « réparer une iniquité ». Car les aides allouées varient beaucoup d'un département à l'autre : le montant moyen de l'aide personnalisée d'autonomie (APA) est de 21 euros mais certaines collectivités ne payent que 18 euros de l'heure

et « plus de la moitié des heures effectuées » sont rémunérées sous ce niveau de 22 euros, a relevé le Premier ministre. L'État prendra intégralement à sa charge la différence entre l'aide actuelle et le tarif plancher, sans le répercuter aux conseils départementaux.

Les services d'aide à domicile pourront par ailleurs prétendre à un financement complémentaire de trois euros de l'heure, s'ils s'engagent dans une « démarche qualité », par exemple en assurant des prestations le soir et le week-end, ou en proposant des formations à leurs salariés.

10 000 postes de plus dans les Ehpad

Quant aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), leurs effectifs soignants vont augmenter, a promis Jean Castex : des financements ont été « sanctuarisés » dans le budget 2022 de la Sécu pour atteindre 10 000 postes supplémentaires de soignants « d'ici cinq ans », a-t-il détaillé.

En comptant les 10 000 emplois supplémentaires déjà financés depuis 2017, la hausse des effectifs soignants atteindra donc 10 % entre 2017 et 2025, selon lui.

« Dix mille postes sur cinq ans, ça reste une bonne nouvelle car, pour le moment, on n'avait rien du tout », a commenté Florence Arnaiz-Maumé, secrétaire générale du Synerpa (Ehpad privés), après les annonces.

En revanche pour l'association Adpa, qui regroupe des directeurs de maisons de retraite et de structures d'aide à domicile, le son de cloche est différent. L'État n'est « pas au rendez-vous des besoins » du secteur. Avec 10 000 soignants supplémentaires en cinq ans, pour 7 500 Ehpad, chaque établissement n'obtiendra en moyenne « qu'un tiers-temps en plus par an » : « Ça sera insignifiant, ça se verra à peine », a déploré Romain Gizolme, ajoutant : « Avec une loi, on aurait pu favoriser l'émergence de solutions intermédiaires, comme des résidences service. » ■



Jean Castex (à gauche) était en visite au Creusot ce jeudi, avec son ministre de la Santé Olivier Véran (à droite).
Photo Le JSL / Pierrick DEGRACE

